

GUIDE PRATIQUE DES SERVICES PERISCOLAIRES 2025-2026

où

COMMENT COMMUNIQUER AVEC LES SERVICES QUAND ON EST PARENT ?

Quoi ?	Quand ? Comment ? Une question ? Un problème ?		Qui contacter ?
LE SERVICE ENFANCE			
Mon espace famille	Le portail famille permet de gérer les inscriptions aux services périscolaires https://app.monespacefamille.fr/signin		Mairie 01.60.60.90.03 enfance@reau.fr
Restauration scolaire	De 11h30 à 13h20 Les lundis, mardis, jeudis et vendredis Les mercredis pour les enfants inscrits au centre de loisirs Inscription obligatoire sur l'espace famille		
Garderie Matin et soir	Le matin de 7h30 à 8h20 Le soir de 16h30 à 18h30 Les lundis, mardis, jeudis et vendredis Inscription obligatoire sur l'espace famille		Mairie 01.60.60.90.03 enfance@reau.fr Garderie 01.60.60.93.25 06.33.30.26.93
La référente périscolaire	Sur le temps scolaire. <i>Lien périscolaire / Parents</i>	Karen LAURENT	06.35.81.20.69 periscolaire@reau.fr
Transport scolaire	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le matin et le soir, en période scolaire uniquement Inscription obligatoire sur l'espace famille		Garderie 01.60.60.93.25 06.33.30.26.93
LE CENTRE DE LOISIRS UFCV			
Centre de loisirs	De 7h30 à 18h30 les mercredis et pendant les vacances scolaires selon un planning défini en début de chaque année scolaire Inscription obligatoire sur l'espace famille et auprès de l'U.F.C.V	Karen LAURENT	06.35.81.20.69 acm.reau@ufcv.fr karen.laurent@ufcv.fr
L'ÉCOLE			
École (Temps scolaire)	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	Line ZE NDI	01.60.60.30.74 ce.0770108z@ac-creteil.fr
DIVERS			
Carte Scol'R	Souscription à la carte Scol'R obligatoire auprès des services du Département 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7	Le Département	Pour souscrire : https://www.seine-et-marne.fr/fr/aides-au-transport-scolaire
Le paiement des factures	24 heures sur 24 7 jours sur 7	Service Gestion Comptable SGC Melun	https://www.payfip.gouv.fr
CCAS	Une aide, sous conditions de ressources est proposée par le CCAS, pour les frais de centre de loisirs Aux jours et horaires d'ouverture de la Mairie	Le CCAS de Réau	01.60.60.90.42 ccas@reau.fr

Tous les renseignements utiles concernant les services périscolaires se trouvent dans le règlement de fonctionnement des activités périscolaires municipales 2024-2025 et également sur le site internet de la commune. <https://reau.fr>